

Le Challenge de la Mobilité à l'Ile d'Oléron:

I'heure est aux résultats !

Jeudi 16 novembre, la cérémonie de remise de prix du Challenge de la Mobilité s'est déroulée à la Communauté de communes de l'Ile d'Oléron.

Le Challenge de la Mobilité, qui a eu lieu le 21 septembre dernier, est un défi entre les établissements du territoire pour mobiliser un maximum de leurs salariés à venir au travail autrement que seul en voiture. L'objectif est de sensibiliser les salariés à l'impact environnemental des déplacements.

Proposé depuis 7 ans par l'ADEME dans la région, c'était la première fois que ce challenge était organisé à Oléron dans le cadre de sa démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOs).

Dix établissements ont relevé le défi, un très bon début : la Communauté de communes de l'île d'Oléron, les Mairies de Saint-Pierre, Dolus, Le Château et Saint-Denis, l'Office de Tourisme de l'Ile d'Oléron et du Bassin de Marennes, Pôle Emploi, Novotel Thalassa Oléron, Roue libre et les Ateliers Protégés d'Oléron (A.P.O.).

À Oléron, les salariés ont fortement joué le jeu, avec un taux de participation de 18 % (contre 8% au niveau régional) ! Les 105 salariés ont pour moitié enfourché leur vélo et pour l'autre moitié, covoituré, 60 % ont changé leur habitude de déplacement pour cette journée.

Jeudi dernier, les résultats ont enfin été dévoilés par M. Massicot, président de la Communauté de communes. Les lauréats, qui se sont vus remettre un panier bien garni, sont : la Mairie de Saint-Pierre d'Oléron avec 7% de participation (catégorie de 100 à 499 salariés), l'Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes avec 25 % de participation (catégorie 20 à 99 salariés) et Pôle Emploi avec 77% de taux de participation (catégorie de moins de 20 salariés). La Communauté de communes a gagné le prix de l'exemplarité, avec 33 % de taux de participation. Les établissements se sont montrés très motivés et inventifs avec, par exemple, le Novotel qui a effectué un ramassage collectif de ses participants avec un minibus et Pôle emploi qui a mis en place un stand sur la mobilité pour les demandeurs d'emploi !

Le défi est donc réussi, conclut Le Président de la Communauté de communes de l'Ile d'Oléron, M. Pascal Massicot, avec des employeurs et employés ravis de ce projet fédérateur et ludique. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! Mais, comme le rappelle Le Président, rien n'oblige d'attendre un an pour enfourcher nos vélos ou covoiturer...

Contacts presse : Élise Demanche, chargée de mission déplacements

05.46.47.24.68

e. demanche@cdc-oleron.fr